



ESTIMATION

N° D202505-099

En date du 11/05/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

Mme Lucie Blin

LES VILLAS DU DOMAINE
29120 Combrt

TOITURE

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	PU HT	TVA	TOTAL HT
1	Préparation et sécurisation du chantier				
1.1	Installation Installation du chantier, mise en place des protections et échafaudages réglementaires	1 U	1 500,00 €	10.0 %	1 500,00 €
1.2	Plan de retrait Établissement du plan de retrait et des autorisations administratives obligatoires	1 U	1 062,50 €	10.0 %	1 062,50 €
2	Désamiantage				
2.1	Cette phase inclut toutes les mesures de sécurité obligatoires pour le désamiantage				
2.2	Dépose amiante Dépose des plaques amiantées avec protocole de sécurité, confinement et protection	70 M2	118,75 €	10.0 %	8 312,50 €
2.3	Évacuation amiante Conditionnement, transport et traitement des déchets amiantés en centre agréé	70 M2	56,25 €	10.0 %	3 937,50 €
3	Réfection de la toiture				
3.1	Nouveau support Fourniture et pose de liteaux et contre-liteaux traités classe 2, film sous-toiture HPV	70 M2	35,00 €	10.0 %	2 450,00 €
3.2	Couverture ardoises Fourniture et pose d'ardoises naturelles 32x22 posées au crochet inox	70 M2	106,25 €	10.0 %	7 437,50 €
3.3	Faîlage et arêtiers Fourniture et pose de faîlage et arêtiers en zinc avec closoirs ventilés	15 ML	81,25 €	10.0 %	1 218,75 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	25 918,75 €
TVA (10.0%)	2 591,88 €
Total TTC	28 510,63 €
Net à payer	28 510,63 €

Offre valable jusqu'au
10/06/2025

Bon pour accord et signature